

## REGLEMENT

### ORGANISATION

Le Trail Nocturne des LAMBELE est organisé par l'Association des coureurs de la Saline de Soultz-sous-Forêts (67250).

### PARCOURS

L'évènement sportif est une course à pied populaire nocturne dans les sentiers forestiers du Soultzerkopf. Le départ est fixé au stade de Lampertsloch à 18h30 pour le 15km (+ ou- 300 m de dénivelé). Le parcours sera fléché.

### PARTICIPATION

Les courses sont ouvertes à tous les coureurs licenciés (toutes disciplines confondues) ou non à partir de 18 ans dans l'année. Chaque participant devra avoir en sa possession soit une licence FFA pour les licenciés, soit un certificat médical de non contre indication à l'épreuve (datant de moins d'un an) ou de sa photocopie. Attention sur le certificat médical ou sur la licence, la course à pied en compétition doit être mentionnée, à défaut l'organisateur refusera l'inscription.

Lampe frontale obligatoire.

### INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions pourront se faire sur [www.performance67.com](http://www.performance67.com) ou en envoyant le bulletin à l'adresse suivante : Association des coureurs de la Saline 8, rue de l'école 67250 Kutzenhausen.

**Frais d'inscription** : 15 Km => 15,00 €

**Majoration de 1,50€ pour toute inscription le jour même.**

**Retrait des dossards à partir de 17h00 au stade de Lampertsloch**

**Clôture des inscriptions ¼ d'heure avant le départ des courses.**

### RECOMPENSES ET DISTRIBUTION DES PRIX

Les récompenses et la distribution des prix auront lieu à 20h30 pour toutes les courses. Prix aux premiers classés. Remise d'un cadeau pour les 250 premières inscriptions. Présence indispensable de l'athlète pour tout retrait de récompense.

### RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement sera assuré au 8km.

### SANITAIRES

Des sanitaires et douches sont à disposition au stade de Lampertsloch.

### SECURITE

La sécurité sera assurée par les organisateurs.

### RESPONSABILITE

Le comité d'organisation décline toute responsabilité quant aux vols, aux accidents et dommages corporels, susceptibles de se produire dans le cadre de la manifestation. En aucun cas, un concurrent ne pourra faire valoir de droit quelconque vis à vis des organisateurs. Le simple fait de participer implique la connaissance et le respect du présent règlement.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de suspendre les épreuves sans remboursement des frais d'inscriptions en cas de catastrophe naturelle, d'intempéries importantes ou en présence de tout évènement fortuit pouvant mettre en danger la vie ou la santé des athlètes.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Trail Nocturne des LAMBELE

le 10 octobre 2015

Dossard N°

15 km

□ 15 €

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

ASSOCIATION / ENTREPRISE : \_\_\_\_\_

ANNEE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ SEXE : F  H

N° LICENCE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_

COURRIEL : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Le bulletin de pré-inscription accompagné des frais d'inscriptions (chèque libellé à l'ordre de « Association des coureurs de la Saline ») et le certificat médical sont à envoyer avant le 5 octobre 2015 à midi à : Association des coureurs de la Saline 8, rue de l'école 67250 Kutzenhausen.

Je reconnais et accepte que par le seul fait de mon inscription, je m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement du trail nocturne des LAMBELE

Le \_\_\_\_\_ Signature obligatoire

**Contacts : Cathie Liegeois 06 33 72 98 88 ou Mathieu Logel 06 51 14 03 38**